

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 16 AVRIL 2024 À 18H46 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Est également présente : Me Karine Boucher, directrice générale et assistante-greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 12 avril 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de l'avis de convocation de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PROGRAMME DE SOUTIEN 2024 - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CAMP DE JOUR**
5. **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 656 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 400 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 176 051 \$ AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

147-24-04-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

148-24-04-16

PROGRAMME DE SOUTIEN 2024 - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CAMP DE JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt approuve la demande d'aide financière effectuée dans le cadre du Programme de soutien 2024 - Accompagnement des personnes handicapées en camp de jour, chapeauté par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

D' monsieur Alain Martel, directeur du Service des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tout document en lien avec cette demande d'aide financière;

QUE cette demande d'aide financière adressée au Conseil Sport Loisir de l'Estrie a pour but de payer les frais d'un service d'accompagnement lors d'activités de camp de jour;

QUE la Ville de Valcourt s'engage à utiliser les fonds reçus dans le respect des exigences prévues au programme d'aide financière.

ADOPTÉE

149-24-04-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 656 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 400 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 176 051 \$ AFIN DE RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et le projet de règlement présenté et déposé à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2024;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER

Initiales du Maire
351
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le règlement d'emprunt numéro 656, tel que rédigé.

ADOPTÉE

150-24-04-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY
BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h52.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

M^e Karine Boucher, assistante-greffière